

FICHE D'INSCRIPTION AUX TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP) COMMUNE D'ARBUSIGNY

PERIODE 3 (du 8 janvier au 9 février 2018)

IMPORTANT : ce document est obligatoire pour pouvoir participer aux activités périscolaires à déposer impérativement entre le 15 et 22 décembre inclus. Après cette date, toute inscription sera facturée 20€ en sus. NOM - PRENOM DE L'ENFANT : Classe : de Mme :..... Nom et Prénom du Responsable de l'enfant : Tél Port Mère : J'INSCRIS MON ENFANT AUX TAP DE 15H15 à 16H30, pour toute la période (Attention si votre enfant va au soutien scolaire (APC), pensez à en tenir compte) ☐ ACCUEIL DES TOUS PETITS (Maternelle) ☐ ACTIVITE SPORTIVE "ZUMBA, POUND,..." (CE2 à CM2) Lundi ☐ ATELIER "BRICOLAGE:CARTES POSTALES" (CE2 à CM2) ☐ ACCUEIL MULTI-LOISIRS (niveau GS à CM2) ☐ ACCUEIL DES TOUS PETITS (*Maternelle*) Mardi ☐ ACCUEIL MULTI-LOISIRS (*niveau GS à CM2*) ☐ ACCUEIL DES TOUS PETITS (*Maternelle*) Jeudi ☐ ACCUEIL MULTI-LOISIRS (niveau GS à CM2) ☐ ACCUEIL DES TOUS PETITS (*Maternelle*) ☐ ACTIVITE "MUSIQUE ET CHANT" (GS, CP et CE1) Vendredi ☐ ACCUEIL MULTI-LOISIRS (niveau GS à CM2) ☐ ACTIVITE "SPORT DES TOUT PETITS" (GS, CP et CE1) 12€ (3 ou 4 jours/semaine) 2€/séance 6€ (1 ou 2 jours/semaine) 1€/séance si inscription conjointe à l'accueil multi-loisirs Règlement de € en espèces □ - en chèque □ (à l'ordre du CCAS) A 16H30 (A l'issue des Temps d' Activités Périscolaires) ☐ NON Mon enfant est autorisé à partir seul : ➤ Mon enfant est récupéré par ses parents ou les personnes autorisées : ☐ OUI ☐ NON (Si autre, préciser par écrit et transmettre à la coordinatrice). Les enfants concernés par le transport en car seront tous pris en charge à la salle des fêtes à 16h30. ☐ Je ne souhaite pas que mon enfant soit photographié(e) ou filmé(é) dans le cadre des TAP. Certaines activités nécessitent une recherche d'objets en extérieur pour certains bricolages : ☐ Je ne souhaite pas que mon enfant sorte de la salle des fêtes durant l'accueil périscolaire. PENSEZ A PREVENIR LORSQUE VOTRE ENFANT EST ABSENT (Carmen: 07.52.66.01.93). MERCI! Le responsable légal atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur.